

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, Toulouse, le 9 février 2023

### **Projet de liaison autoroutière entre Castres et Toulouse (LACT) Remise du rapport d'enquête publique unique relative aux autorisations environnementales**

La commission chargée de l'enquête publique environnementale du projet d'autoroute entre Castres et Toulouse vient de rendre son rapport et ses conclusions.

La commission a émis, à l'unanimité de ses membres, un avis favorable à la délivrance des autorisations environnementales, assorti de deux réserves.

La consultation du public s'est déroulée du 28 novembre 2022 au 11 janvier 2023, sur la base d'un dossier complet sur les incidences environnementales du projet. Elle a permis de recueillir 6 266 observations.

S'ouvre maintenant une phase de décision administrative : en fonction des réponses apportées par les deux concessionnaires aux réserves et recommandations formulées par la commission d'enquête, l'État vérifiera si les conditions d'autorisation du chantier sont réunies.

À l'issue de cet examen, des projets d'arrêtés préfectoraux seront soumis à l'avis des Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), dans le Tarn et dans la Haute-Garonne.

**Lien pour prendre connaissance du rapport d'enquête publique unique :** <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Actualites/Remise-du-rapport-d-enquete-publique-unique-relative-aux-autorisations-environnementales>

#### **Contacts presse :**

Préfecture du Tarn :

Nicolas BONNAMANT 05 63 45 62 34/06 18 28 61 33

Noé CAPITANT 05 63 45 60 87

Astreintes communication (après 18h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mél : [pref-communication@tarn.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn.gouv.fr)

Préfecture de la Haute-Garonne :

[Service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:Service-presse@occitanie.gouv.fr)

Marie Latreille et Delphine Amilhau : 06 45 89 72 16 et 06 70 85 30 75